

岡山大学社会文化科学研究科 東アジア国際協力・研究教育センター設立記念講演 深化か拡大か？ ヨーロッパ統合構築に内在する議論：歴史的視点から

シルヴァン・シルマン

記念講演について

社会文化科学研究科は、2010年4月より東アジア及びその近隣地域との教育・学術交流の推進、研究成果の国際発信及び国際学術ネットワークの整備・管理などを目的として付属東アジア国際協力・研究教育センターを設置した。本講演は、同センターの設立記念講演であり、講演者は、ストラスブール大学政治学院院長シルヴァン・シルマン Sylvain Schirmann 教授である。

ストラスブール大学とは、岡山大学学内COEプログラム「越境地域間協力研究拠点づくり」の共同研究を契機として交流が進められてきた。この学内COEの主たる研究成果として、岡山大学社会文化科学研究科学内COEシリーズ「1 地域統合 ヨーロッパの経験とアジア」(清水耕一編)、「2 地域間の統合・競争・協力 EUと東アジアの現実と可能性」(榎本悟・成廣孝編)、「3 東アジアの『もの』と『秩序』」(荒木勝・鐸木道剛編)があるほか、本誌の7号も同プログラムによるシンポジウムの記録となっている。

こうした共同研究を機縁としてストラスブール大学なかでも政治学院との交流が進み交流協定が結ばれることになった。2010年7月初旬には、ストラスブール大学より副学長アンヌ・クレベス=ペリシエ Anne Klebes-Pélissier 教授とシルマン教授をお招きし、本研究科と政治学院との間で交流協定が結ばれた。講演会は、この交流協定の締結と同時に本研究科の東アジア国際協力・研究教育センターの設置を記念して開催されたものであり、また前述の学内COEプログラムからの貴重な成果でもある。

シルマン教授は、現代国際関係史を専門とされており、*Les relations économiques et financières franco-allemandes 1932-1939*, CHEFF, Paris, 1995 ; *Crise, coopération économique et financière entre Etats européens 1929-1933*, CHEFF, Paris, 2000 ; *Quel ordre européen ? De Versailles à la chute du III^e Reich*, Paris, A. Colin, 2006などをはじめとして、ヨーロッパ現代史に関する多くの著書・論文を發表されている。講演では、20世紀初頭から現代に至るまでのヨーロッパ統合の歴史について、深化と拡大の弁証法とでも言うべき観点からの確に整理していただいている。

ヨーロッパではすでに国民国家の枠組みを超えたさまざまな面での統合が進んでいるが、そうした経験は東アジアでの研究教育をはじめとした交流を推進して行くためにも貴重な示唆を与えてくれるものである。その意味でも、ヨーロッパ統合の歴史を振り返る本講演はストラスブール

* ストラスブール大学 ストラスブール政治学院院長 現代史教授(国際関係論)

大学と本学との交流のみならず、東アジア地域との交流を目指すセンターの設立記念講演としてもまさにうってつけのテーマであると言えるだろう。

講演会は7月8日（木）に開催されたが、大学内外より100名を超える参加者があった。講演では、波多野の他、清水耕一教授と金子真准教授が講演・討論の通訳にあたった。講演に際しては、あらかじめ資料として講演原稿と翻訳が配布されたが、シルマン教授はこれを読み上げるのではなく相当自由にお話になった。ここに掲載したのは、あらかじめ配布された講演原稿をもとに、シルマン教授に注などを加えていただいたものである。

（社会文化科学研究科 波多野敏）

APPROFONDISSEMENT OU ELARGISSEMENT ? UN DEBAT INHERENT A LA CONSTRUCTION D'UNE EUROPE UNIE : PERSPECTIVES HISTORIQUES.

Sylvain SCHIRMANN

Professeur d'Histoire des Relations Internationales - Université de Strasbourg
Directeur de l'IEP de Strasbourg

Dans l'histoire de la construction communautaire la dialectique approfondissement/élargissement apparaît au tournant des années 1970. Elle s'inscrit dans le triptyque de La Haye en 1969 (achèvement, élargissement, approfondissement) et un axe semble s'imposer à partir de 1972, l'élargissement aux pays du Nord de l'Europe sonnait le glas de l'approfondissement. Dès lors certains auteurs expliquent que les crises communautaires sont réglées par l'adhésion de nouveaux membres, celle-ci tenant lieu de dynamique communautaire. Cette fuite en avant empêcherait tout approfondissement, notamment politique, de l'intégration européenne. Ces affirmations posent en tout cas une question de fond sur la méthodologie de la construction européenne. Celle-ci doit-elle reposer sur un nombre restreint de pays qui iraient loin dans leur intégration ? Sur ce noyau pourraient alors se greffer étapes après étapes d'autres Etats qui n'altéreraient en rien le processus amorcé. Ou alors ne convient-il pas d'emblée d'inviter un maximum de participants au « festin » communautaire et d'élaborer ensemble le menu ? Or cette question est présente dans le débat européen bien avant le moment où l'on débat de l'adhésion britannique.

Dès le début des années vingt, certains penseurs en cernent clairement les enjeux. A partir de 1946, ce n'est plus de débat qu'il s'agit seulement, mais d'opposition concrète entre deux méthodes de la construction communautaire. La CECA, puis le traité de Rome en créant la Petite Europe privilégient l'approfondissement. Mais en laissant le processus ouvert, ils créent les conditions de la résurgence de la dialectique. Ce débat se déroule essentiellement en Europe occidentale jusqu'en 1989. Il redevient pleinement européen à partir de 1989.

1 - Les ébauches d'Europe avant 1945¹

Si l'on regarde le débat européen dans l'entre-deux-guerres, force est de reconnaître l'existence de traces d'une dialectique approfondissement/élargissement. Lorsque Coudenhove évoque la

constitution d'une Paneurope, sans l'Angleterre et la Russie, il songe à une Europe continentale dotée d'institutions capables de garantir la paix. La structure confédérale européenne est à ses yeux suffisante pour favoriser l'affirmation de l'Europe face à d'autres ensembles géopolitiques, notamment face aux Etats-Unis². Cette logique sous-tend également le projet d'Aristide Briand. Le Président du Conseil français imagine un lien lâche, avec des institutions confédérales, ressemblant à celles de la SDN, un lien qui puisse garantir la sécurité au continent. Il ne faut donc pas être surpris que la CEUE issue de la proposition française ouvre dès 1931 ses travaux à la Turquie et à l'URSS. Ces regroupements larges détournent, aux yeux d'autres, la perspective de l'unité européenne³. Celle-ci ne peut provenir que d'une intensification, d'un approfondissement des liens entre les différents partenaires. Dès la fin des années vingt, les apôtres d'un régionalisme européen préconisèrent la constitution d'ensembles régionaux aux liens étroits, comme première étape de la constitution d'une Europe unie. Dans son intervention à l'Assemblée générale de la SDN, le 5 septembre 1929, le ministre des affaires étrangères de Belgique, Paul Hymans, suggéra la création d'espaces économiques européens dont les membres seraient proches en terme de développement économique. Ces ensembles constitueraient des unions douanières, feraient converger leurs politiques économiques et discuteraient avec les partenaires extérieurs d'une réduction progressive des droits de douane. L'Europe d'Hymans est ainsi une Europe multipolaire, chaque pôle approfondissant ses liens et allant à son rythme vers la création du marché européen. Il en est de même des partisans du marché commun danubien, préférant une intensification des liens en Europe centrale, condition d'un regroupement plus vaste en Europe. Il ne s'agit certes que de projets, de surcroît condamnés à l'échec. Il n'empêche que le discours sur la méthode est omniprésent : fallait-il entrer dans la constitution d'une Europe continentale aux institutions et contours lâches ou créer régionalement des espaces aux liens plus ténus et plus contraignants ? En signant en juin 1932 la convention d'Ouchy, Belges, Néerlandais et Luxembourgeois tentèrent de concilier les deux méthodes. En s'engageant résolument dans la constitution d'une zone de libre-échange et en fixant le calendrier de la diminution des droits de douane, les trois Etats approfondissent non seulement une relation déjà

1 Cf. Elisabeth du REAU, *L'idée d'Europe au XXe siècle*, Bruxelles, Complexe, 1996, dern. éd., 2001 ; Gérard BOSSUAT, *Les fondateurs de l'Europe*, Paris, Belin, 1994 ; Henri BRUGMANS, *L'idée européenne 1918-1965*, Bruges, De Tempel, 1965 ; Yannick MUET, *Le débat européen dans l'entre-deux-guerres*, Paris, Economica, 1997 ; Anne-Marie SAINT-GILLE, *La « Paneurope ». Un débat d'idées dans l'entre-deux-guerres*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2003 ; Jean-Luc CHABOT, *Aux origines intellectuelles de l'Union européenne. L'idée d'Europe unie de 1919 à 1939*, Grenoble, PUG, 2003 ; Sylvain SCHIRMANN, *Quel ordre européen ? De Versailles à la chute du III^e Reich*, Paris, A. Colin, 2006.

2 Richard COUDENHOVE-KALERGI, *J'ai choisi L'Europe*, Paris, 1952

3 Antoine FLEURY, Lubor JILEK (dir.), *Le plan BRIAND d'Union fédérale européenne*, Berne, Peter Lang, 1998.

solide, mais ils laissent également la porte ouverte à d'autres, le texte signé prévoyant la possibilité d'adhésion à la convention à la condition d'accepter le niveau de démantèlement douanier obtenu par le noyau originel. Une sorte de respect de l'acquis commun avant l'adhésion au processus⁴.

Le débat se poursuit au cours de la Seconde Guerre mondiale. Les tenants d'une sorte de Commonwealth, d'une confédération d'Etats libres européens, intégrant l'Allemagne, démocratique et aux fortes préoccupations sociales souhaitent des institutions limitées, essentiellement au domaine économique, et une harmonisation de certaines politiques. D'autres préconisent une petite Europe, point de départ d'une construction progressive. Ils la voient surtout occidentale s'appuyant pour les uns sur la France, la Belgique, le Luxembourg et les Pays-Bas. Certains rajoutent à ce noyau l'Italie et la Suisse, d'autres le Royaume-Uni. Cette petite Europe serait constituée d'un marché commun, harmoniserait ses politiques économiques et sociales et gérerait les migrations de main d'œuvre. En s'appuyant sur les valeurs qui lui sont propres, cette Europe occidentale aurait tout pour assurer la reconstruction et garantir la sécurité du continent. Cette progressive intégration à l'Ouest du continent pourrait à la fois servir de modèle à d'autres parties d'Europe, voire devenir le noyau originel d'une extension. Quelques personnalités invitent même à regarder au-delà de l'Europe, vers l'Atlantique, persuadées que le monde de l'après-guerre se réorganiserait autour de vastes entités centrées sur les océans. Mais la configuration de l'Europe d'après-guerre dépend également des rapports de force : entre mouvements de résistance et gouvernements en exil, entre ces derniers et les puissances alliées... Si l'on veut souvent une Allemagne réduite, «une petite nation sans rêves pour faire de l'Europe un continent sans cauchemars», les résistances dans la plupart des cas considèrent l'unité de l'Allemagne comme un fait acquis. Quelle place accorder alors à un Etat allemand ? Dans une confédération ou une fédération européenne ? Ce débat n'est guère tranché, même si par rapport à l'entre-deux-guerres le courant fédéraliste a progressé. Le manifeste de Ventotene qui inspire celui de la Résistance européenne préconise par exemple un gouvernement fédéral européen responsable devant les peuples. Mais le débat dépend en partie des positions des Alliés. Certains gouvernements en exil renouent avec des positions antérieures. Le ministre polonais en exil Sikorski et son conseiller Retinger songent par exemple à faire de la Pologne et de la Tchécoslovaquie un Etat fédéral, qui pourrait être le premier pas vers une réorganisation d'ensemble du continent européen. A l'ouest

4 Voir : Sylvain SCHIRMANN, *Crise, coopération économique et financière entre Etats européens, 1929-1933*, Paris, CHEFF, 2000 ; Sylvain SCHIRMANN (dir.), *Organisations internationales et architectures européennes*, Metz, Publications du CRHCEO, 2003 ; Eric BUSSIERE, *La France, la Belgique et l'organisation économique de l'Europe, 1918-1935*, Paris, CHEFF, 1992

également, autour de Spaak, certains envisagent un groupement occidental autour de la France, de la Belgique et des Pays-Bas. Cette entité aurait une dimension politique, économique et militaire. Une telle vision se heurte à ceux qui souhaitent «un Conseil de l'Europe», sorte de groupement européen placé sous la responsabilité morale du Royaume-Uni et conservant des liens étroits avec Washington. Or, la fin de la guerre et la division rapide de l'Europe en deux blocs posent le débat européen quasiment dès 1945 dans un cadre différent de celui imaginé par les principaux tenants d'une Europe unie au cours des années antérieures. La guerre froide limite dorénavant les efforts en faveur de l'Europe unie à l'Ouest du continent. La division de l'Allemagne rend cette perspective problématique.⁵

2 – Grande ou Petite Europe (de la fin de la Seconde Guerre mondiale aux années 1960)

Comme le congrès de La Haye (mai 1948), «ces Etats généraux de l'Europe», le mit bien en valeur le débat sur la configuration de l'Europe unie reste dominé par le face-à-face entre unionistes et fédéralistes. Les premiers, partisans d'une Europe constituée d'Etats souverains, se rallièrent à la constitution d'une organisation européenne marquée du sceau de l'intergouvernementalité. Les seconds préconisèrent en revanche des transferts de souveraineté progressifs et négociés. Ces deux visions se retrouvent derrière les deux projets européens qui se mettent en place au début des années 1950. La vision unioniste s'impose à travers la création du Conseil de l'Europe (1949)⁶. L'Assemblée de Strasbourg regroupe en effet les Etats d'Europe occidentale, et à partir de «cette Europe élargie» (compte tenu du contexte de l'époque), tente d'approfondir les liens entre les différents membres pour «réaliser une union plus étroite». Les champs couverts par ce Conseil sont l'économie, le social, le culturel, le scientifique, le juridique et l'administratif. Avec le plan Schuman et la CECA, c'est une autre démarche qui prend forme. Paris opte en effet pour une petite Europe, supranationale et sectorielle, autour d'un pôle franco-allemand. L'Europe des Six constitue ainsi un noyau dont les relations entre les Etats membres sont appelées à s'approfondir, notamment par l'ajout d'une dimension politique à la communauté économique qui se met en place. L'approfondissement est ainsi le préalable à l'élargissement. Il n'y a cependant pas d'exclusive, comme le prouve l'histoire européenne des années cinquante. L'approfondissement dans le groupe

⁵ Walter LIPGENS, *Europa. Föderationspläne der Widerstandsbewegungen 1940 - 1945*, München, 1968 ; Gérard BOSSUAT, *La France, l'aide américaine et la construction européenne 1944 - 1954*, 2 volumes, Paris, CHEFF, 1992

⁶ On peut se reporter aux histoires de la construction européenne : Marie-Thérèse BITSCH, *Histoire de la construction européenne*, Bruxelles, Complexe, dern. éd., 2005.

des Six est difficile, lorsque ce noyau cherche à aborder l'intégration politique. Le projet CED contribue à relancer l'Europe politique. Les fédéralistes autour de Spinelli souhaitent ainsi la création d'un pouvoir politique encadrant la CECA et la CED. Leur proposition débouche sur une assemblée « ad hoc », issue de l'Assemblée CECA. Une commission constitutionnelle présidée par Von Brentano remet en mars 1953 un projet de traité prévoyant des institutions européennes. Mais le projet de CPE, tout comme la CED est rejetée au cours de l'année 1954. Si les Six en restent cantonnés à appliquer le traité CECA, le Conseil de l'Europe se détache quelque peu des gouvernements et des attributions qui lui avaient été conférés en 1949. C'est ainsi qu'il obtient la pleine liberté de l'ordre du jour (1951). Il aborde les aspects politiques des questions de défense, organise des débats sur les problèmes de sécurité. Malgré cela, «l'organisation de Strasbourg n'a pas les moyens de jouer le rôle de chef d'orchestre de l'unification européenne», même si elle pratique une coopération diversifiée entre les Etats européens⁷.

Echecs répétés des Six, faiblesse du Conseil de l'Europe, et incapacité de la France à prendre la tête du processus communautaire, tout cela explique qu'au moment de la relance du milieu des années cinquante, les Six aient voulu ouvrir la construction d'un marché commun aux Britanniques. L'option retenue, celle d'une intégration sectorielle (l'énergie atomique) et de la réalisation d'une communauté économique, s'appuyant sur un marché commun et une union douanière, conduit les Britanniques à rester en dehors du processus. Mais Londres a d'autres arguments à faire valoir et la CEE est confrontée dès sa naissance en 1957 au projet britannique d'une grande Europe du libre-échange, adressé à l'OECE à l'été 1956. Celui-ci préconise une libéralisation progressive des échanges des produits industriels entre les 17 membres de l'OECE, exclut les produits agricoles et les pays d'outre-mer du dispositif. Cette «grande Europe» n'aurait pas de tarif extérieur commun et les décisions relatives à l'espace de libre-échange se prendraient à l'unanimité. Le soutien américain aux Six, le retour de de Gaulle, décidé à ne pas laisser les Britanniques briser l'intégration des Six, et les desseins de Londres, opposée à toute tentative d'unification politique de l'Europe, marquent la fin de la grande zone européenne de libre-échange⁸. Le Royaume-Uni n'avait dès lors d'autre choix que de donner corps, à travers l'AELE, à une «petite Europe» qui faisait face aux Six. Les succès de l'intégration économique de la CEE

7 Sur ces diverses questions : Raymond ARON, Daniel LERNER, *La querelle de la CED*, Paris, A. Colin, 1956, Gérard BOSSUAT, *L'Europe occidentale à l'heure américaine. Le plan Marshall et l'unité européenne 1945 - 1952*, Bruxelles, Complexe, 1992, Marie-Thérèse BITSCH (dir.), *Jalons pour une histoire du Conseil de l'Europe*, Berne, Peter Lang, Euroclio, 1997, Michel DUMOULIN, (dir.), *L'échec de la CED (1954). Leçons pour demain ?*, Berne, Peter Lang, Euroclio, 1999, Dirk SPIERENBURG, Raymond POIDEVIN, *Histoire de la Haute autorité de la CECA*, Bruxelles, Bruylant, 1993.

8 Voir Pierre GERBET, *La naissance du Marché commun*, Bruxelles, Complexe, 1987.

amenèrent Londres à envisager dès le milieu de l'année 1961 à adhérer à la CEE. C'est le 31 juillet 1961 que le Royaume-Uni annonce son intention de déposer une demande d'adhésion. A partir de là, l'équation élargissement-approfondissement est posée en des termes différents par rapport à la période précédente. Sous sa formulation des années soixante, elle reste présente jusqu'aux années 1990.

3 – Elargissement et approfondissement communautaires au temps de la guerre froide

Le premier élargissement communautaire concerne le Royaume-Uni, et avec lui quelques pays nordiques membres de l'AELE. Dès 1961, il est relativement clair que des Etats comme la Belgique ou les Pays-Bas demandent la participation anglaise et en font un préalable à la constitution d'une Europe politique, surtout celle envisagée par le général de Gaulle. Il n'est pas anodin de noter que le souhait britannique de rejoindre la Communauté s'exprime au moment où de Gaulle a l'ambition de «bâtir l'Europe occidentale en un groupement politique, culturel et humain». A travers la «coopération organisée» qu'il souhaite, il espère en fin de compte parvenir «à une imposante Confédération», sous influence française, bien évidemment. Il est clair, et la conférence de presse du 5 septembre 1960 invite à concevoir la proposition française comme telle, qu'il s'agit d'instituer une coopération entre Etats dans une logique intergouvernementale, à côté de l'action communautaire. La conférence de Paris en février 1961 met en valeur les difficultés qui attendent le Président français. Pour les Pays-Bas et dans une moindre mesure la Belgique, suivre la France c'est condamner toute perspective d'intégration, toute adhésion britannique. La relation avec Washington risque de surcroît de s'envenimer, si on abandonne l'Europe à la domination française. La commission Fouchet, instaurée à la conférence de Paris, réfléchit alors à la coopération politique et tente de trouver un compromis sur la base des principes fixés par les Six à Bonn en juillet 1961. Le plan qui en sort en octobre 1961 se heurte au préalable britannique posé par La Haye et Bruxelles et aux revendications italiennes de l'élection du Parlement européen au suffrage universel et d'un vote à la majorité qualifiée des 5/6^{èmes}. Paris, à travers le deuxième plan Fouchet, durcit alors sa position et le 15 mai 1962 de Gaulle prend acte de l'échec de l'Europe politique. Faute de pouvoir créer une union politique à Six, de Gaulle oppose alors un veto à l'adhésion britannique en janvier 1963 et se replie en même temps sur une alliance privilégiée avec l'Allemagne. Si de Gaulle n'est pas mûr pour l'élargissement au début des années 1960, Londres l'est-elle pour accepter le fonctionnement du marché commun ? Le pari britannique est ailleurs que dans la réussite d'un projet d'intégration européenne. Il s'agit pour Macmillan de faire sauter ce «blocus continental»

qu'est le Marché commun. Londres ne peut pas rester à l'écart des nouveaux centres de pouvoirs sur le sol européen. Les nombreuses modifications des traités de Rome demandées par les Britanniques à l'automne 1961 et l'exigence d'une longue période de transition prouvent que Londres défend chèrement ses intérêts. En ajournant les discussions en janvier 1963, de Gaulle conserve certes l'acquis communautaire (PAC, TEC...). Mais en refusant l'élargissement, il condamne la Communauté au surplace, comme le prouvent encore la crise de la chaise vide ou la question de la fusion des exécutifs. Cette période d'achèvement de l'union douanière se solde à la fois par l'absence d'approfondissement et d'élargissement, la France opposant une seconde fois son veto à la candidature britannique en 1967. L'adhésion britannique n'est envisageable que si Londres abandonne sa relation privilégiée avec les États-Unis et participe à la construction d'une Europe puissance, capable de devenir ce troisième grand entre Moscou et Washington. C'est le sens des propos que de Gaulle tient encore en février 1969 à l'ambassadeur Soames. Mais si l'Europe est indéniablement en panne à la fin des années soixante, elle ne se déconstruit cependant pas, les Cinq rejetant la proposition britannique d'abandonner Paris à son rêve d'illusoire puissance. Les partenaires communautaires de la France prouvent par là que la construction amorcée à Rome est davantage qu'une simple juxtaposition d'intérêts⁹.

Le départ du général de Gaulle permet de lever les hypothèques qui pesaient à la fois sur l'élargissement et l'approfondissement des communautés. Georges Pompidou, son successeur, préfère céder sur l'élargissement plutôt que sur les questions institutionnelles. Pour relancer le processus, il propose en juillet 1969 la tenue d'une conférence au sommet entre chefs d'États et de gouvernement. Il en fixe quasiment l'ordre du jour en suggérant le fameux triptyque qui devrait permettre à la CEE de sortir de l'impasse : «achèvement, approfondissement, élargissement». Et Georges Pompidou de préciser, le sens des mots : pérenniser la PAC, développer des coopérations dans les domaines des transports, de la technologie, de la monnaie, de l'énergie, et enfin préparer l'élargissement aux pays candidats en élaborant un accord sur les conditions d'admission. La Haye, en décembre 1969, jette les bases d'une relance, même si les résolutions de la conférence restent en retrait des espérances des uns et des autres. Si Pompidou obtient satisfaction sur la PAC, une seule proposition tient la corde en matière d'approfondissement, celle de la coopération monétaire. En revanche les autres pans de l'approfondissement, et notamment la coopération politique, ne font guère l'objet d'avancées. L'élargissement est accepté et une date butoir, fixée au

9 Sur cette période « gaullienne » de l'Europe des Six : Institut Charles de Gaulle, *De Gaulle en son siècle*, t. 5, *L'Europe*, Paris, Plon, 1992 ; Edmond JOUVE, *Le général de Gaulle et la construction de l'Europe, 1940 -1966*, Paris, LGDJ, 1967, 2 tomes ; « Du plan Fouchet au traité franco-allemand de 1963 », *Revue d'Allemagne*, n° 2, 1997.

1^{er} juillet 1970, est retenue pour l'ouverture des négociations avec le Royaume-Uni. Mais Georges Pompidou s'est fait concéder la nécessité pour les Six de s'entendre préalablement sur les conditions de négociation. La perspective d'élargissement à quatre pays amena d'ailleurs les Six à renoncer à des projets d'approfondissement qui auraient posé problème à des candidats, et notamment l'Angleterre. On songe par exemple à la coopération politique, à l'énergie... De ce fait l'élargissement fut considéré comme une priorité par rapport à l'approfondissement. On espérait simplement que les nouveaux membres ne remettraient pas en question l'acquis et les objectifs que les Six s'étaient fixés en matière de coopération économique et monétaire, voire de réalisation d'une union politique¹⁰. La renégociation britannique et le référendum qui s'en suivit montrent les limites de ce pari. A la fin des années 70, Londres reste à l'écart de l'Europe monétaire que dessinent Helmut Schmidt et Valéry Giscard d'Estaing. Auparavant déjà, des divergences s'étaient faites jour sur des sujets aussi essentiels que l'énergie, ou l'existence internationale de la Communauté. L'euro pessimisme évident du début des années 1980 (blocage de l'Europe politique, attitude de Margaret Thatcher et politique économique de François Mitterrand) n'empêcha point l'élargissement vers l'Europe du Sud, et de façon concomitante une relance communautaire.

L'élargissement de la Communauté au Sud traduit un certain nombre de ruptures dans la construction européenne. Certains Etats, on peut penser à la Grèce, se trouvaient, pour la première fois, intégrés au même ensemble que l'Europe occidentale. Dès lors la communauté en construction n'était plus simplement une union douanière, un espace économique, mais se transformait en communauté de valeurs. La récente installation de la démocratie chez des nouveaux adhérents permit en effet leur adhésion, qui en retour devint la meilleure garante du nouveau régime politique. Cela signifiait également la fin de l'isolement des ces Etats, même si la Grèce disposait déjà d'un accord d'association avec la CEE et le Portugal était membre de l'AELE. Compte tenu des différences structurelles entre les trois Etats méditerranéens et les Neuf, on se doutait bien que la période de préparation de l'adhésion et la transition seraient longues. Le premier élargissement qui avait conduit au développement de la politique sociale et régionale communautaire ne put servir de modèle dans la mesure où les disparités de développement furent moindres en 1973. Les retards économiques amènent Bruxelles à accorder rapidement des aides non remboursables et des prêts de la BEI. A charge pour les demandeurs de moderniser les équipements et de préparer la réorganisation économique qu'impose à terme leur intégration à

¹⁰ Association Georges Pompidou, *Georges Pompidou et l'Europe*, Bruxelles, Complexe, 1995 ; Jean-Marc BOEGNER, *Le Marché commun de six à neuf*, Paris, A. Colin, 1974.

l'espace communautaire. Les négociations sont difficiles et la date butoir du 1^{er} janvier 1984 pour une adhésion dut être repoussée. Elles furent achevées en mars 1985. Si la ratification des traités d'adhésion n'a pas posé de problèmes majeurs, l'intégration est longue. La période transitoire ménage les nouveaux adhérents, qui obtiennent en fonction des questions des délais de 7 à 10 ans pour se mettre à niveau des partenaires. Le risque est réel pour les entrants méditerranéens. Le rattrapage économique et social induit un développement économique rapide et au coût humain – au moins au cours des premières phases – important. Mais c'est un risque aussi pour la Communauté, dont les disparités entre les Etats membres seront dorénavant nettement marquées, riches du Nord et moins riches du Sud pouvant paralyser les Communautés. Les institutions sont-elles encore adaptées à une CEE à douze ?

Conscients du problème, les Neuf entamèrent parallèlement des discussions en vue du renforcement de la Communauté. Il faut indéniablement rendre les institutions plus efficaces, intensifier les politiques communes..., bref relancer la coopération politique européenne. En un mot, pour reprendre une phrase du rapport présenté par Gaston Thorn, président de la Commission, «jeter les bases de l'Europe de la deuxième génération». Ce rapport de la Commission de juin 1981 est extrêmement ambitieux. Les axes esquissés (réforme de la PAC, élargir les ressources propres, promouvoir de nouvelles politiques communes et intensifier la politique régionale et sociale) nécessitent une nouvelle gouvernance européenne. Ce dernier aspect est mis en valeur dans le projet d'Acte européen présenté au Dix par Genscher et Colombo, les ministres des Affaires étrangères allemand et italien. Leur projet vise à renforcer le poids du Parlement européen et à revenir au vote majoritaire. Quant au Parlement européen, il se prononce sous l'impulsion de Spinelli, en faveur d'une révision du traité de Rome. L'Union européenne souhaitée associerait la communauté économique et la coopération politique. De nouvelles compétences lui seraient attribuées : sécurité, politique extérieure, monnaie et culture. En vertu du principe de subsidiarité, ces compétences ne sont pas exclusives. Le texte du Parlement prévoit également des ajustements institutionnels : extension du vote majoritaire, renforcement des pouvoirs législatifs du parlement, extension du droit d'initiative d'une Commission investie par le Parlement. Lorsque le couple franco-allemand retrouve son rôle moteur (modification de l'attitude française), la situation se débloque au sommet de Fontainebleau en juin 1984. L'Acte unique qui en résulte en février 1986 est ainsi concomitant de l'élargissement à l'Espagne et au Portugal. Aux nouveaux adhérents s'offrent les perspectives d'un marché intérieur unifié, de la réalisation progressive d'une union économique et monétaire et de la mise en route de nouvelles politiques (environnement, recherche...). Si le vote majoritaire est étendu à certaines décisions, l'Acte

unique ne modifie cependant pas de façon substantielle les équilibres institutionnels. La mise en route du marché unique et les projets d'UEM qui lui sont liés prouvent qu'élargissement et approfondissement sont allés de pair. Il est également intéressant de noter qu'après l'arrivée au pouvoir de Gorbatchev en URSS, la CEE, profitant des opportunités offertes par la Perestroïka, parvient à normaliser les relations avec les pays du CAEM. Des relations diplomatiques entre la Communauté et les différents Etats membres du CAEM sont établies. Bien davantage encore, deux accords sont signés en 1988 avec la Hongrie et la Tchécoslovaquie, avec l'URSS et la Pologne en 1989. A la veille de la chute du Mur de Berlin, Bruxelles avait ainsi amorcé une coopération avec les pays de l'Est.

L'éclatement de l'Empire soviétique au tournant des années 1990 donna une autre acuité à la dialectique approfondissement/élargissement¹¹.

4 - Approfondissement/élargissement depuis la fin de la Guerre froide

La disparition du bloc soviétique modifie les perspectives de la construction et de l'intégration européennes. Et cela d'autant plus qu'elle relance immédiatement la question allemande. La disparition du Mur de Berlin ouvre la porte à l'unification. Le chancelier Kohl l'envisage dans son plan du 28 novembre 1989, mais il préconise d'abord une forme confédérale. C'est le défi immédiat pour la Communauté européenne. Les partenaires de la RFA s'interrogent sur la compatibilité de la réunification allemande avec l'unité européenne. Une Allemagne réunifiée a-t-elle encore intérêt à l'approfondissement du lien communautaire ? Malgré les déclarations rassurantes des hommes politiques allemands, les principaux responsables européens entendent se saisir du sommet de Strasbourg, en décembre 1989, pour contrôler un processus inévitable. Le Conseil européen soutient l'unification de l'Allemagne, dans le respect des frontières existantes et de la libre détermination du peuple allemand. Il insiste également sur le fait que la réunification ne doit pas freiner l'intégration européenne. Paris notamment impose au Chancelier Kohl l'ouverture d'une Conférence intergouvernementale sur l'UEM. Bonn doit ainsi accepter le principe et la perspective d'une monnaie unique qui inquiète l'opinion allemande. Mais Kohl ne repart pas les mains vides : à côté de la réunification, il a également réussi à faire admettre à ses partenaires qu'il valait mieux

11 Sur ces questions, voir les synthèses de Marie-Thérèse, BITSCH, *Histoire de la construction européenne*, Bruxelles, Complexe, 2005 et de Pierre GERBET, *La construction de l'Europe*, Paris, Imprimerie Nationale, 1994 ; Egalement Pierre GERBET, Françoise de La SERRE, Gérard NAFILYAN, (dir.), *L'Union politique de l'Europe. Jalons et Textes*, Paris, La Documentation française, 1998 ; Bino OLIVI, *L'Europe difficile. Histoire politique de la Communauté européenne*, Paris, Gallimard, 1998.

lier dans le contexte nouveau de la dissolution du bloc soviétique union monétaire et union politique. Au printemps 1990, le couple franco-allemand souligne l'importance de l'union politique, qui permet à la fois d'approfondir la construction et de faire barrage aux nationalismes qui reprennent du poil de la bête en Europe. Mitterrand et Kohl évoquent clairement la nécessité d'une Union européenne avant tout élargissement. Les deux hommes d'Etat se prononcent en faveur d'une CIG sur l'union politique, parallèle à celle sur l'UEM. Acceptée au sommet de Dublin, cette deuxième CIG s'ouvre en même temps que celle sur l'UEM en décembre 1990. Le visage de la CEE venait cependant de changer¹².

Celle-ci avait en effet absorbé le 3 octobre 1990 l'ex-RDA, du fait de la réunification allemande. Il n'y eut ni négociation, ni traité. Si les anciens Länder de la RDA sont censés appliquer immédiatement les règles communautaires, on leur concède cependant des dérogations dans des secteurs économiques sensibles et des subventions particulières sur trois années, sommes qui représentent 20% des dépenses structurelles de la communauté pendant la même période. L'influence allemande en sort renforcée, le nombre de députés allemands au parlement européen passant de 81 à 99. Il n'y a plus parité pour la première fois entre l'Allemagne et autres grands Etats européens dans les institutions européennes. L'indépendance retrouvée des anciennes démocraties populaires, et l'éclatement de l'URSS, avec à partir de 1991 l'indépendance des Etats baltes, obligent à repenser «l'architecture européenne». La CEE peut-elle absorber tous ces Etats sans un approfondissement préalable ? Si la réponse à cette question est négative, combien de temps faudra-t-il faire patienter l'Europe de l'Est ? Avec quels risques ? Et quelle situation transitoire et quelles coopérations ? D'autant plus que tous les pays «occidentaux» n'ont pas encore adhéré à la Communauté. Relance des organisations paneuropéennes et approfondissement de la construction communautaire constituent dans un premier temps une réponse que l'on estime adaptée aux défis. Les responsables politiques s'appuient d'abord sur la CSCE. Réunis à Paris pour un sommet de la Conférence, les chefs d'Etat et de gouvernement adoptent en novembre 1990 la Charte pour la nouvelle Europe. Celle-ci rappelle à la fois la nécessité de la défense des institutions démocratiques et celle de la protection des diversités ethniques, culturelles et religieuses. Elle fait de la liberté économique le fondement de l'ordre socio-économique. Enfin elle dénonce le recours à la force comme moyen de règlement des litiges. Des structures sont mises en place : sommets bisannuels,

12 On lira : Hans STARK, *Kohl, l'Allemagne et l'Europe. La politique d'intégration européenne de la République fédérale, 1982 - 1998*, Paris, L'Harmattan, 2004 ; Tilo SCHABERT, *Mitterrand et la réunification allemande. Une histoire secrète (1981-1995)*, Paris, GRASSET, 2005 ; Renata FRITSCH-BOURNAZEL, *L'Allemagne unie dans la nouvelle Europe*, Bruxelles, Complexe, 1991 ; Laurent COHEN-TANUGI, *L'Europe en danger*, Paris, Fayard, 1992.

rencontres des ministres des affaires étrangères. Trois organes sont enfin installés dans trois capitales d'Europe centrale : le Secrétariat pour la coopération politique à Prague, le Bureau des élections libres à Varsovie et le Centre de prévention des Conflits à Vienne. Une assemblée parlementaire de la CSCE pourra tenir chaque année une session dans des villes différentes. La crise yougoslave met à jour les difficultés de la Conférence à garantir la sécurité en Europe. Même si elle se transforme en OSCE au sommet de Budapest en décembre 1994, elle ne peut empêcher les demandes d'adhésion des pays d'Europe centrale à l'OTAN¹³. Sur le plan politique, c'est le Conseil de l'Europe qui paraît le mieux armé pour être l'antichambre de la CEE. L'institution strasbourgeoise peut en effet offrir un cadre de discussion et en même temps inciter les nouveaux entrants de l'Est à créer des normes et des mécanismes qui les rapprochent progressivement des conventions adoptées par le Conseil depuis 1949. C'est notamment dans le domaine des droits de l'homme que les effets du Conseil se font le plus ressentir.

Mais pour que la Communauté puisse à terme accueillir l'ensemble des Etats européens et prétendre réaliser l'unité européenne, il lui faut monter en puissance et, à travers un approfondissement et un projet politique, exister à l'échelle internationale. On est ainsi frappé qu'en l'espace d'une dizaine d'années, de Maastricht à Nice, des avancées considérables ont été obtenues dans la réalisation d'objectifs formulés depuis parfois plusieurs décennies. Maastricht marque indéniablement un saut qualitatif en matière de construction européenne. La Communauté sort dorénavant du cadre économique, pour, à travers le traité sur l'Union européenne, s'intéresser à la politique intérieure et à la politique étrangère. Les objectifs énoncés par le traité confirment bien cette volonté d'intégration :

«promotion d'un progrès économique et social équilibré et durable grâce à la création d'un espace sans frontières intérieures ; renforcement de la cohésion économique et sociale par l'établissement d'une union économique et monétaire comportant à terme une monnaie unique ; volonté d'affirmer son identité sur la scène internationale et de développer une coopération étroite dans le domaine de la justice et des affaires intérieures ; et volonté de maintenir et développer l'acquis communautaire, c'est-à-dire d'empêcher un affaiblissement du socle commun de droits et d'obligations qui lie l'ensemble des Etats membres»¹⁴.

Il s'agit ainsi de créer une entité homogène entre les Douze. Intéressant de ce point de vue est

13 Victor-Yves GHEBALI, *L'OSCE dans l'Europe post-communiste, 1990-1996. Vers une identité paneuropéenne de sécurité*, Bruxelles, Bruylant, 1996 ; Eric REMACLE, *La PESC, l'UEO et la CIG*, Bruxelles, Institut d'études européennes, 1996.

14 Cité par Fabrice LARAT, *Histoire politique de l'intégration européenne (1945-2003)*, Paris, La Documentation française, 2003, p. 99.

l'établissement d'une citoyenneté commune aux ressortissants de l'UE. De même à côté de l'UEM, de nouveaux domaines font dorénavant l'objet de politiques communes. La réalisation du grand marché intérieur ne fut pas sans effet sur les partenaires AELE de la Communauté. Les négociations entamées avec ceux-ci dès 1989 conduisirent à la constitution en mai 1992 de l'Espace économique européen (EEE), qui instaure un espace de libre circulation des produits, sans pour autant constituer une union douanière. Ce rapprochement CEE - AELE amène quatre Etats à demander l'adhésion à la Communauté : l'Autriche, la Suède, la Finlande et la Norvège. Il est clair - le sommet de Lisbonne de juin 1992 l'exige - que les nouveaux adhérents devront accepter le traité sur l'Union européenne et les acquis communautaires. Mais le climat d'euro-pessimisme qui prévaut au moment de la ratification de Maastricht et du drame yougoslave permet aux candidats d'obtenir d'importantes dérogations sur des questions sensibles. Les Douze ne veulent en effet ne pas faire échouer cet élargissement. Cela n'empêche pas les Norvégiens de rejeter pour la seconde fois leur entrée dans l'UE. C'est à quinze qu'il faut dorénavant aborder la suite du processus d'élargissement et d'approfondissement. L'UE rassemble alors, à l'exception de la Suisse, de la Norvège et de quelques micros - Etats, l'ensemble du bloc occidental.

C'est au cours de cette quatrième phase d'élargissement et en vue de la préparation de la phase suivante, que les Douze, le grand marché unique en voie d'achèvement, lancent le processus de création d'une union économique et monétaire, une des propositions récurrentes depuis les années 1970 pour favoriser l'unification politique de l'Europe. Le processus lancé au sommet européen de Madrid en juin 1989 se déroula en trois phases. On passa ainsi progressivement de la libre circulation des capitaux, au renforcement de la coordination des politiques économiques et monétaires, à leur convergence dont les critères furent fixés à Maastricht. Avec la dernière phase une banque centrale, indépendante des Etats nations et des autres institutions communautaires, voit le jour. Elle veille au respect du pacte de stabilité adoptée à Amsterdam en juin 1997. Ce dispositif permet d'instaurer la monnaie unique le 1 janvier 2002. Mais «l'Euroland» reste circonscrit à douze Etats sur les quinze (Royaume-Uni, Suède, Danemark faisant exception). Depuis lors il est extrêmement difficile aux Etats qui ont adopté cette monnaie unique de mener des politiques monétaires et budgétaires indépendantes. L'approfondissement passe également par des réformes institutionnelles. De Maastricht à Nice, en l'espace d'une décennie, de nombreuses conférences intergouvernementales essayèrent de doter l'Union de l'architecture nécessaire à l'accueil des Etats de l'Europe centrale et orientale. Que retenir de ces discussions et des aménagements successifs du traité de 1992 ? Les Etats de l'UE se sont mis d'accord sur une extension du rôle du Parlement européen. Celui-ci apparaît de plus en plus comme un co-législateur. Des coopérations

renforcées sont prévues pour les Etats qui souhaitent avancer plus rapidement sur certains sujets. Bruxelles s'est également dotée d'instruments de politique extérieure : la PESC s'est enrichie de la stratégie commune et d'un Haut représentant. L'UEO est étroitement associé à sa mise en œuvre. Une politique de bon voisinage a vu le jour avec le pourtour méridional de la Méditerranée et avec les ex-Républiques soviétiques. Si l'on ajoute à tout cela que des activités de justice et des politiques touchant au passage des frontières relèvent de la compétence communautaire, on est en droit de penser que la volonté d'approfondissement marquée à travers ces dispositions doit conduire à une union plus étroite entre les nations européennes. Le projet est précisé pas à pas à partir de Maastricht : faire de l'Union européenne un ensemble de plus en plus intégré (fédéral ?), un espace de valeurs partagées, menant une politique extérieure commune à terme et une politique de bon voisinage avec les espaces limitrophes. Avec la stratégie de Lisbonne, cet espace a vocation à assurer la croissance et le développement, pour un maximum de protection sociale à l'égard de ses ressortissants. Ce projet conduira à faire de l'Europe une puissance et un acteur international, qui peut être un modèle à la fois en matière d'intégration régionale et de respect des droits de l'homme

Ce projet doit recevoir sa dimension pleinement européenne par l'adhésion des anciennes démocraties populaires et de certaines îles-Etats de la Méditerranée. Mais cette adhésion envisagée dès le début des années 1990 (sommet de Copenhague en juin 1993, sommet d'Essen en décembre 1994) ne risque-t-elle pas de fragiliser le projet ? Il est certain que l'arrivée de dix nouveaux membres en 2004, puis en 2007 de la Roumanie et de la Bulgarie pose la question des fondations de l'union politique. La volonté de vivre ensemble est-elle aussi forte à 27 qu'à 12 ou à 15 ? Comment, compte tenu de l'écart de développement, envisager concrètement une politique de solidarité entre les différents ensembles de l'Europe ? L'extension continue depuis 1957 des Communautés relance, avec le dernier élargissement et les autres candidatures exprimées, la question des frontières définitives ou d'un projet extensible à l'infini (cf. la question de l'adhésion de la Turquie, des rapports avec la Russie et des ex-républiques soviétiques). Depuis le début du XXI^e siècle, c'est toute la question de « l'architecture paneuropéenne » qui se retrouve sur le devant de la scène de la construction européenne. Or de Nice à l'échec de la ratification du traité constitutionnel de l'UE, force est de constater que les opinions publiques européennes sont inquiètes, par ne pas dire parfois hostiles à un projet dont elles ne cernent plus les contours. La question reste ainsi posée du lien entre l'europanisation et le cadre national. Sans réponse à cette interrogation, le désenchantement actuel risque de durer¹⁵.

Il est certain que la question approfondissement/élargissement a considérablement évolué un demi-siècle de construction européenne. D'une façon générale les élargissements sont toujours survenus avant les approfondissements. Si l'absorption de quelques Etats peut se réaliser plus facilement que celui d'un bloc géographique, il n'empêche qu'à chaque étape il a fallu tenir compte d'écart de développement, d'intérêts nationaux, de considérations géopolitiques. L'adhésion de dix nouveaux Etats, puis de deux autres en 2007, modifie considérablement l'architecture de l'UE. Les motivations et les dynamiques d'hier ne sont guère plus d'actualité. Le lien stimulant entre identités nationales et identité européenne a contribué à des avancées significatives jusqu'au terme du XX^e siècle. Mais il est certain également que ce lien n'est plus dynamique aujourd'hui. La gouvernance européenne est inadaptée à cette nouvelle architecture. Des questions restent sans réponses pour l'instant : quel leadership ? Quelles institutions ? Quel suivi politique ? Quel contrôle démocratique ? Nous sommes à un moment où l'UE hésite entre deux projets, selon l'expression de Jean-Louis Bourlanges : «s'agit-il d'accroître l'influence commune des Européens en créant entre eux une synergie institutionnelle et politique ou s'agit-il d'apaiser des tensions entre des ennemis potentiels?»¹⁶. Selon les réponses on a des architectures différentes et des périmètres géographiques plus ou moins larges.

15 Une abondante bibliographie existe sur ces sujets. On ne manquera pas les consultations annuelles de RAMSES, de *Politique étrangère*. Parmi les titres et sans exhaustivité, citons : Yves DOUTRIAUX, *Le traité sur l'Union européenne*, Paris, A. Colin, 1992 ; *Elargissement de l'Union européenne*, Paris, La Documentation française, Regards sur l'Actualité, n° 209, 1994 ; *Pouvoirs*, n°69, Paris, 1994, «Europe, de la Communauté à l'Union» ; Bernard HUCHET, Henri MALOSSE, *Vers la grande Europe*, Bruxelles, Bruylant, 1996 ; Françoise de la SERRE, Christian LEQUESNE (dir.), *Quelle Union pour quelle Europe? L'après-traité d'Amsterdam*, Bruxelles, Complexe, Collection du CERI, 1998 ; Fabrice LARAT, *Histoire politique de l'intégration européenne (1945-2003)*, Paris, Les études de la Documentation française, 2003 ; *Questions internationales*, n° 7 mai - juin 2004, «L'Europe à 25», Paris, La Documentation française ; *HERODOTE. Revue de géographie et de géopolitique*, n° 118, 3e trimestre 2005 ; *Pouvoirs*, n° 106, Paris, 2003, «Les nouveaux Etats de l'Union» ; Daniel VAUGHAN-WHITEHEAD, *L'Europe à 25. Un défi social*, Paris, La Documentation française, 2005.

16 Interview de Jean-Louis BOURLANGES, in *Questions internationales*, n°7, mai - juin 2004, p.p. 38 - 42.

深化か拡大か？ ヨーロッパ統合構築に内在する議論：歴史的視点から

シルヴァン・シルマン

ヨーロッパ統合史の中で、深化と拡大の弁証法が1970年前後に現れている。この弁証法は1969年のハーグにおいて三点セット（完成・拡大・深化）として組み込まれ、この路線が1972年以降重視されるようになっていくが、拡大が北欧諸国に及ぶと深化は妨げられることになる。ここから、共同体の危機は新しいメンバーを加入させることによって解決されると説明されることもある。新メンバーが共同体の推進力となるというわけだ。このように、いわば前に向けて逃げてゆくことは、ヨーロッパ統合のあらゆる深化、とりわけ政治的深化を妨げるとも言える。いずれにせよ、こうした主張はヨーロッパ統合の方法という根本問題を提起する。ヨーロッパ統合は、統合という点で先へ進んでいる少数の構成国を基礎とするべきか？この場合は、中心となるグループに、段階的に他の国を接ぎ木していくことで、統合プロセスは変化なく維持されるということになる。あるいは、一気に可能な限り参加国を招待して統合「大饗宴」を催して、みんなでメニューを練り上げてゆくのが適切なのか。こうした問題はイギリス加入についての議論以前から、ヨーロッパ統合の議論にあった問題でもある。

1920年代初頭からこの問題を明確に意識して考えていた人たちがいた。1946年以後は、これは単に共同体を構築するかどうかという議論ではなく、共同体構築についての具体的な方法についての対立となった。ヨーロッパ石炭鉄鋼共同体やローマ条約は小さなヨーロッパを作り上げることで、深化を特権化した。しかし、統合プロセスは開かれており、これは弁証法が再び現れてくる条件もまた作り出した。この議論は1989年までは、基本的に西ヨーロッパで展開されていたが、1989年以降ヨーロッパ全体のものとなった。

1. 1945年以前のヨーロッパ統合の芽生え¹

戦間期のヨーロッパをめぐる議論をみても、深化／拡大の弁証法の存在を認めないわけにはいかない。クーデンホーフがイギリス・ロシア抜きのパン・ヨーロッパ構想を提唱したときに考え

* ストラスブール大学 ストラスブール政治学院院長 現代史教授（国際関係論）

1 Cf. Elisabeth du REAU, *L'idée d'Europe au XXe siècle*, Bruxelles, Complexe, 1996, dern. éd., 2001 ; Gérard BOSSUAT, *Les fondateurs de l'Europe*, Paris, Belin, 1994 ; Henri BRUGMANS, *L'idée européenne 1918-1965*, Bruges, De Tempel, 1965 ; Yannick MUET, *Le débat européen dans l'entre-deux-guerres*, Paris, Economica, 1997 ; Anne-Marie SAINT-GILLE, *La «Paneurope»*. *Un débat d'idées dans l'entre-deux-guerres*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2003 ; Jean-Luc CHABOT, *Aux origines intellectuelles de l'Union européenne. L'idée d'Europe unie de 1919 à 1939*, Grenoble, PUG, 2003 ; Sylvain SCHIRMANN, *Quel ordre européen? De Versailles à la chute du III^e Reich*, Paris, A. Colin, 2006.

ていたのは、平和を保障する制度を備えたヨーロッパ大陸だった。クーデンホーフは、ヨーロッパを連盟的な形にすれば、アメリカ合衆国のような地政学的統一体に対してヨーロッパの主張を十分に貫いてゆけると考えた²。このような考え方はアリストイッド・ブリアンの構想の基礎にもまた存在している。このフランス首相も国際連盟のような緩やかな結びつきをもった連盟的な制度を考え、この結びつきによってヨーロッパ大陸の安全保障が可能となると考えた。したがって、フランスの提唱で始められたヨーロッパ統合のための研究委員会が1931年からその活動をトルコやソ連に広げていったことは驚くべきことではない。が、このグループの拡大をヨーロッパ統合の考え方の変更と見た者もいる³。ヨーロッパ統合を可能にするのは、多様なパートナー関係の強化・深化のみである。1920年代末からヨーロッパ地域主義の伝道者はひとつの統合ヨーロッパへの第一歩として密接な関係を持った地域連合を構成することを推奨し始めた。1929年9月5日の国際連盟総会でベルギーの外相ポール・ハイマンズは、同じような経済発展段階にある構成国によるヨーロッパ経済圏の創設を提唱した。この連合体は関税同盟を構成し、経済政策を統一して、構成国以外の外部のパートナーとも徐々に関税をなくしてゆくことを議論するという構想であった。ハイマンズのヨーロッパは、多元的なヨーロッパであり、それぞれの中心ごとに結びつきを深化させ、それぞれのテンポでヨーロッパ市場の形成に向かってゆこうとするものである。同時に、これはドナウ流域統一市場をつくり、中央ヨーロッパの結びつきを強化し、より広範なヨーロッパの統一の前提条件を作ろうとする構想でもあった。確かにこれは草案でしかなく、しかも失敗せざるを得なかった。それにもかかわらず、統合方法についての議論は広まった。ヨーロッパ大陸を一つのゆるやかで輪郭も曖昧な制度のもとに構築するか、小さなしかしより拘束的な複数の地域圏を作り上げてゆくか。1932年6月ウーシー協定が締結され、ベネルクス三国は二つの方法を調和させようと試みた。自由経済圏の構築と関税廃止の道筋を明確にすることを約し、三国はすでに密接になっていた関係を深化させただけでなく、同じように他国にも門戸を開いており、三国と同じレベルでの関税撤廃という条件を受け入れることで条約に加盟する可能性を用意していた。統合プロセスに参加しようとするなら、それまでに達成された成果を尊重せよというわけである⁴。

議論は第二次大戦の間も続いていた。ある種の連盟、つまり民主的で社会的な関心を強く持ったドイツをも含むヨーロッパの自由諸国連盟の支持者は、ある程度政策的にも調和しているが、基本的には経済領域に限定された制限的な制度を望んでいた。また、統合を少しずつ進めていく

2 Richard COUDENHOVE-KALERGI, *J'ai choisi L'Europe*, Paris, 1952

3 Antoine FLEURY, Lubor JILEK (dir.), *Le plan BRIAND d'Union fédérale européenne*, Berne, Peter Lang, 1998.

4 Sylvain SCHIRMANN, *Crise, coopération économique et financière entre Etats européens, 1929-1933*, Paris, CHEFF, 2000 ; Sylvain SCHIRMANN (dir.), *Organisations internationales et architectures européennes*, Metz, Publications du CRHCEO, 2003 ; Eric BUSSIERE, *La France, la Belgique et l'organisation économique de l'Europe, 1918-1935*, Paris, CHEFF, 1992を参照。

ための出発点として小さなヨーロッパを考えている者もいた。そのヨーロッパは特に西ヨーロッパであり、フランスとベネルクス三国を中心としたヨーロッパを考える者がおり、またこれにイタリアとスイスを加えたり、イギリスを加えたりして考える者もいた。この小さなヨーロッパは、共同市場を構成し、社会経済政策を一致させ、労働力の移動を管理するものとして構想された。西ヨーロッパ固有の価値を基盤とした、このヨーロッパはなによりも大陸の復興と安全保障のためのものであった。大陸西部を少しずつ統合することは、同時にヨーロッパの他地域の統合のモデルとなり、拡大の中心となるべきものであった。ヨーロッパを越えて大西洋の彼方を視野に入れる者もいた。戦後の世界は大洋を中心とした巨大な統一体の周りに再構成されるというわけである。しかし、戦後ヨーロッパの状況は同時に力の関係にも依存している。つまり、レジスタンスと亡命政府、亡命政府とこれを支持する諸国の関係である。ドイツを縮減し、「夢を見ない国にして、ヨーロッパを悪夢から解放する」ことが望まれることも多かったが、レジスタンスは統一ドイツを既成事実と考えた。ドイツにどのような地位が与えられるべきか。連盟的なヨーロッパかヨーロッパ連邦か。戦間期に比べれば連邦的な流れが進展したが、この議論に決着はつかなかった。ヨーロッパのレジスタンスに活力を与えたヴェントテーネ宣言は、例えば、直接国民に対して責任を負うヨーロッパ連邦政府を勧告した。しかし、連合国の立場も議論に影響している。亡命政府の中には過去の位置取りを取り直そうとするものもあった。亡命ポーランドの首相シコルスキーとその顧問レツチンガーは、例えば、ポーランドとチェコスロヴァキアとで連邦国家を作ろうとし、これはヨーロッパ大陸全体の復興への第一歩となりうるものであった。西部でも同様に、スパークを中心に、フランス、ベルギー、オランダを核に西ヨーロッパグループを作ることを狙う者もいた。これは政治的、経済的、軍事的次元を持つ実体ともなる。この考え方は、イギリスの道徳的な責任とワシントンとの密接な関係を維持した「ヨーロッパ評議会」を望む者と衝突した。ところで、戦争が終わり、たちまちヨーロッパが二つのブロックに分割されたことで、議論は、1945年以前にひとつの統合ヨーロッパの支持者が考えていた枠組みとはまったく異なった枠組みの中に置かれることになった。冷戦によって、これ以後のヨーロッパ統合にむけた努力は大陸西部に限定された。ドイツの分割によってこれまでの見方が疑問に付されることになったのである⁵。

2. 大ヨーロッパか小ヨーロッパか(第二次大戦の終結から1960年代まで)

ハーグ会議(1948年5月) 全ヨーロッパ会議 が際だたせたように、ヨーロッパ統合の議論状況は同盟主義と連邦主義との間の対立が相変わらず支配的であった。同盟主義とは、主権国家

5 Walter LIPGENS, *Europa. Föderationspläne der Widerstandsbewegungen 1940 - 1945*, München, 1968 ; Gérard BOSSUAT, *La France, l'aide américaine et la construction européenne 1944 - 1954*, 2 volumes, Paris, CHEFF, 1992.

によって構成されるヨーロッパの支持者であり、政府間協議によってヨーロッパの機構を作り上げていこうとしていた。連邦主義者は逆に、主権を交渉に基づきながら徐々に譲り渡してゆくことを推奨していた。この二つの考え方は1950年代はじめに実現した二つの計画の背景にもあらわれている。同盟主義的考え方はヨーロッパ審議会の創設（1949）によって実現する⁶。ストラスブール議会は西ヨーロッパ諸国を集め、この（当時の文脈による）「拡大ヨーロッパ」は「より緊密な同盟を実現する」ためにさまざまな構成国間の関係を深化させようと試みている。この審議会によってカバーされる領域は、経済、社会、文化、科学、法、行政である。シューマンプランと石炭鉄鋼共同体によって、また別の展開が形をとってくる。パリは、実際、フランスとドイツを軸に超国家的かつ部門ごとの小ヨーロッパを選んでいった。六カ国によるヨーロッパが中核を構成し、すでに実現しつつある経済共同体に政治的次元を加えることによって国家間の関係を深化させることが予定されていた。このように深化は拡大の序章となっている。深化と拡大が互いに排他的ではないことは50年代のヨーロッパ史が証明している。中核国が政治統合を目指し始めると、六カ国統合の深化は困難となる。ヨーロッパ防衛共同体構想は再びヨーロッパ政治を問題にすることになる。スピネリを中心とする連邦主義者はヨーロッパ石炭鉄鋼共同体とヨーロッパ防衛共同体を枠組みとする政治権力の創設を望んだ。彼らの提案はヨーロッパ石炭鉄鋼共同体の会議から出発して、個別問題に関する会議の開催に帰着する。フォン・ブレンターノの主催する憲法委員会は、1953年3月にヨーロッパの制度を予定した条約草案を提出した。しかし、ヨーロッパ政治共同体の構想は、ヨーロッパ防衛共同体構想と同様、1954年の間に拒絶された。六カ国はヨーロッパ石炭鉄鋼共同体条約の実施に留められていたが、ヨーロッパ審議会は1949年に審議会に与えられた統治権からは少し解き放たれる。審議会は議題に関して完全な自由を得る（1951年）。審議会は、防衛という政治問題に取り組み始め、安全保障の問題にかんする議論を組織する。それにもかかわらず、「ストラスブールの機構はヨーロッパ統一に向けて指揮者の役割を果たす手段を持っていない」。もっとも、審議会はヨーロッパの諸国間の多様な協力関係を築いてはいたのだが⁷。

六カ国によって繰り返された失敗、ヨーロッパ審議会の弱体、統合プロセスの先頭を走れないフランスの無能力、こうしたことすべてによって、六カ国が50年代半ばの経済復興期にイギリスを含めた共同市場の構築を開こうと望んだことを説明することができる。ここでとられた選択は、

6 ヨーロッパ統合の歴史については、Marie-Thérèse BITSCH, *Histoire de la construction européenne*, Bruxelles, Complexe, dern. éd., 2005を参照できる。

7 こうした諸問題については、Raymond ARON, Daniel LERNER, *La querelle de la CED*, Paris, A. Colin, 1956, Gérard BOSSUAT, *L'Europe occidentale à l'heure américaine. Le plan Marshall et l'unité européenne 1945 - 1952*, Bruxelles, Complexe, 1992, Marie-Thérèse BITSCH (dir.), *Jalons pour une histoire du Conseil de l'Europe*, Berne, Peter Lang, Euroclio, 1997, Michel DUMOULIN, (dir.), *L'échec de la CED (1954). Leçons pour demain?*, Berne, Peter Lang, Euroclio, 1999, Dirk SPIERENBURG, Raymond POIDEVIN, *Histoire de la Haute autorité de la CECA*, Bruxelles, Bruylant, 1993を参照。

産業部門ごと(原子エネルギー部門)の統合と共同市場と関税同盟に基づく経済共同体の実現であったが、イギリスは統合プロセスの外にとどまることになった。ロンドンでは別の筋書きを主張し、ヨーロッパ経済共同体は1957年の誕生時から、1956年夏にヨーロッパ経済協力機構に割り当てられた大ヨーロッパ自由通商圏というイギリスの構想に直面してきた。この構想では、ヨーロッパ経済協力機構の17カ国による工業製品流通を徐々に自由化する一方、農業製品や海外諸国との関係はこの装置には入っていなかった。この「大ヨーロッパ」は外部に対しては共同関税表をもっておらず、自由通商圏に関する決定は全会一致でなければ行われなかった。合衆国が六カ国を支持し、戻ってきたド・ゴールはイギリスが六カ国の統合を壊すことを許さなかったことから、ヨーロッパのあらゆる政治統合の試みに反対するロンドンの構想は、大ヨーロッパ自由通商圏構想の終焉を画することとなった⁸。この時以来、イギリスはヨーロッパ自由貿易連合を通じて、六カ国に対抗する「小ヨーロッパ」を実現するほかに選択肢はなくなった。ヨーロッパ経済共同体による経済的統合が成功したために、ロンドンは1961年の中頃からヨーロッパ経済共同体に加入することを考え始めた。1961年7月31日にはイギリスが加入申請を行うという意味を表明した。この時点から、拡大と深化の方程式はそれ以前とは違う観点から提起されることになる。それは60年代に形成され、1990年代まで継続することになる。

3. 冷戦時代のヨーロッパ統合の拡大と深化

ヨーロッパ統合の最初の拡大はイギリスに関わり、それとともにヨーロッパ自由貿易連合の構成国のうち北欧諸国に関わることになる。1961年以後、ベルギーやオランダがイギリスの参加をはっきりと求め、それをド・ゴール将軍が考えていたような政治的ヨーロッパ統合を構築する前提条件としようとしたのは比較的明確に見て取れる。イギリスが共同体に参加したいという希望を、ド・ゴールが「西ヨーロッパを政治的・文化的・人間的に一つの集団として構築する」という野心を持っていた時に表明したということには注目すべきであろう。ド・ゴールが「組織化された協力」ということを通じて望んでいたのは、結局の所、フランス主導の「強大な連邦」を実現することであったというのは明らかである。1960年9月5日の記者会見からフランスの立場を理解することができる。つまり問題は、共同体の行動のかたわらで、政府間関係という論理に基づいて国家間の協力関係を樹立することである。1961年2月のパリ会議はフランス大統領を待ち受けている問題を際立たせた。オランダにとって、またある程度はベルギーにとっても、フランスについて行くことは、イギリスを含めた統合、イギリスの加入の可能性を非難することであった。ワシントンとの関係は、フランス支配のヨーロッパを放棄しない限り、悪化するリスクが大

8 Pierre GERBET, *La naissance du Marché commun*, Bruxelles, Complexe, 1987を参照。

きくなっていた。そこで、パリ会議で設置されたフーシェ委員会は政治的協力について考え、1961年7月に六カ国によってボンで定められた原則を基礎に妥協策を探った。1961年10月に出された計画は、ハーグとブリュッセルから出されたイギリスに関する前提条件と、普通選挙によるヨーロッパ議会選挙と、6分の5の多数決による決定というイタリアの要求とぶつかった。パリは、フーシェの第二計画によって態度を硬化させたが、1962年5月15日にド・ゴールは政治的ヨーロッパ統合の挫折を公式に認めた。六カ国による政治連合を作り出すことに失敗したド・ゴールは、1963年1月にイギリスの加盟を拒否し、同時にドイツとの関係を特権化することに退却した。ド・ゴールは1960年代初め、統合の拡大に十分な準備がなかったとしても、イギリスは共同市場の作動を受け入れるのに十分準備が整っていたのだろうか。イギリスが狙っていたのはヨーロッパ統合とは別のところにあった。マクミランにとっては共同市場としての「大陸封鎖」を爆破することが問題であった。ロンドンにはヨーロッパの大地に対する新しい権力の中心から離れたままではいかなかった。1961年秋にイギリスはローマ条約のさまざまな修正を求め、長期の移行期を要請したが、これは、ロンドンが大事に国益を守ったことの証である。1963年1月の議論を延期することでド・ゴールはたしかに統合の成果を守った（共通農業政策、共通対外関税）。しかし、拡大を拒否したことで、空席危機や執行権の融解といった問題に現れているように、共同体は動けなくなった。この関税同盟の完成の時期は、同時に深化も拡大もしない時期でもあり、フランスは1967年ふたたびイギリスの加盟に拒否権を発動した。イギリスの加盟は、ロンドンが合衆国との特権的な関係を放棄し、モスクワとワシントンの間の第三の大国としての強力なひとつのヨーロッパの構築に参加して始めて考えられることであった。これこそが、ド・ゴールが1969年2月になってもなおソアメス大使に語ったことである。しかし、ヨーロッパは1960年代末にあきらかに行き詰まっていたとしても、自壊していたわけでは決してない。五カ国はイギリスの提案を拒否しパリにその権力の幻を見させていた。それによって、フランスの共同体のパートナーは、ローマから始められた統合が、単なる利益の結びつき以上のものであることを示しているのだ⁹。

ド・ゴールが政権から去ったことで、共同体の拡大と深化に対する障害を取り除くことが可能となった。ド・ゴールのあとを継いだジョルジュ・ポンピドーは制度的な問題よりもむしろ統合の拡大について譲歩することを選んだ。統合プロセスを再び動かすために、1969年7月に元首と政府首脳による会議を行うことを提案した。会議の議題もほとんどポンピドーが決定し、有名な三点セット 完成、深化、拡大 によってヨーロッパ経済共同体は袋小路から抜け出すことが可能となるはずであった。ポンピドーはそれぞれの言葉の意味をはっきりさせた。完成とは共通農

9 この六カ国のヨーロッパのドゴールの時代については、Institut Charles de Gaulle, *De Gaulle en son siècle, t. 5, L'Europe*, Paris, Plon, 1992 ; Edmond JOUVE, *Le général de Gaulle et la construction de l'Europe, 1940 -1966*, Paris, LGDJ, 1967, 2 tomes ; «Du plan Fouchet au traité franco-allemand de 1963», *Revue d'Allemagne*, n° 2, 1997を参照。

業政策を永続化すること、深化とは交通、技術開発、金融、エネルギー分野における協力の進展、そして、拡大とは加盟を希望する国に対する加盟条件に関する協定を作り拡大を準備することである。1969年12月ハーグ会議の決定は依然としてそれぞれが希望しているよりも後退したものであったとしても、統合プロセス再開への基礎はできた。ポンピドーは共通農業政策については思うとおりになったが、深化という面では唯一金融面での協力という点でチャンスがあっただけである。しかし、深化の他の側面、とりわけ政治的協力という面ではほとんど前進はなかった。拡大は認められ、イギリスとの交渉開始の期限が1970年7月1日に定められた。しかし、ジョルジュ・ポンピドーは譲歩して、六カ国が交渉条件をあらかじめ広げる必要性を認めた。四カ国の新加盟を視野に入れたために、六カ国は新加盟国、とりわけイギリスにとって問題となる深化の計画をあきらめることになった。例えば、政治協力やエネルギー協力を考えていたがこれは当面あきらめられた。このことは、拡大が深化に優先されたということである。新しい構成国は、六カ国がすでに経済金融分野の協力関係において獲得し目的としたこと、さらに六カ国の政策連合の実現を問題視することがないことが期待された¹⁰。イギリスとの再交渉と国民投票はこの目的の限界を示した。70年代の末、ロンドンでは依然として、ヘルムート・シュミットとジスカール・デスタンの描いたヨーロッパの金融とは距離を置いていた。それ以前にもすでにエネルギー分野や共同体の国際的プレゼンスといった基本的な問題について意見の不一致は明らかになっていた。が、ヨーロッパの南部への拡大や共同体の立て直しは、1980年代初めのみならずユーロペシズム(ヨーロッパ政治の行き詰まり、マーガレット・サッチャーの政治姿勢、フランソワ・ミッテランの経済政策)によって妨げられることはなかった。

共同体の南への拡大はヨーロッパ統合のいくつかの断絶面を表している。いくつかの国、例えばギリシアは、はじめて西ヨーロッパと同じ連合体の中に組み込まれた。この時以来、共同体は単なる関税同盟、経済圏ではなくなり、共通の価値に基づく共同体へと変わった。新加盟国は、近年になって民主化したことによって、加盟が可能となり、このことが逆に新しい政治体制のより確実な保障となった。このことはまた、ギリシアがヨーロッパ経済共同体と協定を結んでおり、ポルトガルがヨーロッパ自由貿易連合のメンバーだったにせよ、こうした国の孤立が終わったということの意味でもいる。地中海沿岸の3カ国と他の9カ国の構造的な相違を考えれば、加盟の準備期間、移行期間が長くなるかもしれないと思われた。最初の拡大は、共同体の社会政策、地域政策の展開に結びついたが、これは1973年における成長段階の差が少なかったためで、その点で今回のモデルとはならなかった。経済的な遅れがあったためにブリュッセルでは急いで返済不要の援助とヨーロッパ投資銀行の融資を決定した。援助を求める側が設備の近代化と経済構造改革を準備することを条件として、これらの国の共同体への統合を期限を切って推し進めた。交

10 Association Georges Pompidou, *Georges Pompidou et l'Europe*, Bruxelles, Complexe, 1995 ; Jean-Marc BOEGNER, *Le Marché commun de six à neuf*, Paris, A. Colin, 1974.

渉は困難で、1984年1月1日という期限は延期されなくてはならなかった。達成できたのは1985年3月であった。加盟条約が批准されるのには大きな問題は生じなかったにせよ、統合には時間がかかったのである。移行のための期間が新加盟国のために設定され、問題に応じてパートナーのレベルにあわせるのに7年から10年の期間が設けられた。地中海の新加盟国にとっては現実的なリスクがあった。社会経済的な遅れを取り戻すことで急速な経済発展がもたらされたが、少なくとも最初の段階では大きな人的費用がかかることとなった。しかし、それは共同体にとってもリスクであった。構成国間の経済格差が明らかになり、豊かな北とそれほど豊かではない南の格差が共同体を機能不全に陥れるかもしれなかった。諸制度は12カ国のヨーロッパ経済共同体に適したものになっていただろうか。

問題を意識した9カ国は同時に共同体強化に向けた議論を始めた。制度をより効果的にして共通の政策を強化し、すなわちヨーロッパの政治的協力を再び始動させるべきことは否定しようもなかった。一言で言えば、ヨーロッパ委員会議長ガストン・トーンの報告にあるように「第二世代のヨーロッパの基礎を築かねばならない」のであった。1981年6月のこの委員会報告は極めて野心的である。示された軸（共通農業政策の改革、固有の資源の拡大、新共通政策の促進、地域政策社会政策の強化）は新しいヨーロッパ統治を必要としていた。こうした点は、ドイツとイタリアの外相ゲンシャーとコロンブによって10カ国に示された単一欧州議定書草案で強調されている。この草案はヨーロッパ議会の影響力を強化し、多数決原理を復活させている。ヨーロッパ議会に関しては、スピネリの影響下で、ローマ条約修正を目指している。求められるヨーロッパ連合は経済共同体と政策協力を結びつけるものとなるはずである。そのために、新しい権限が与えられることになる。つまり、安全、外交、金融、文化政策である。補完性の原理により、この権限は独占的ではない。議会に関するテキストは制度的な修正も予定している。それは多数決制の拡大、議会の立法権の強化、議会公認の委員会の発議権の拡大である。（フランスが姿勢を変え）フランス＝ドイツの二国が原動力となり、1984年6月のフォンテーヌブロー首脳会議で状況は打開された。1986年2月に成立した単一欧州議定書は、同時にスペイン、ポルトガルにも拡大された。新しい加盟国にも、統一された内部市場、金融経済の暫時的統一の実現、（環境、科学研究など）新政策の開始への展望が求められた。多数決制が一定の問題に拡大されても、単一欧州議定書は制度的均衡を実質的に変化させるものではない。単一市場とそれと結びついた経済通貨同盟の計画が開始されたことは、深化と拡大がペアになっていることを証明している。興味深いのは、ゴルバチョフがソビエト連邦で権力を握ったあと、欧州経済共同体は、ペレストロイカという状況に乗じてコメコン諸国との関係を正常化したことである。共同体とコメコン各国との関係が修復された。1988年にハンガリー、チェコスロヴァキアとの間に協定が結ばれ、ソビエト連邦とポーランドとは89年に結ばれた。ベルリンの壁崩壊の前夜にはブリュッセルはこのように東欧諸国との協力関係を始動させていた。

1990年を転機としてソビエト帝国が崩壊したことは深化と拡大の弁証法にまた新たな問題を引き起こすことになる¹¹。

4. 冷戦終結後の深化と拡大

ソヴィエトブロックが消滅してヨーロッパをどう統合するかという視点は変化した。そして、たちまち生じてきた問題はドイツ問題であった。ベルリンの壁の崩壊はドイツ統一への門を開いた。コール首相は1989年11月28日の計画で統一を見据えていたが、当面は連邦的な形を考えていた。それはヨーロッパ共同体にとって直接の試練であった。西ドイツの関係諸国はドイツ統一とヨーロッパ連合が両立するかどうかを考えた。ドイツは統一後も共同体の絆を強めることに利益があるのか。ドイツの政治家はこうした不安を解消するための声明を発表したが、ヨーロッパの代表は1989年12月にストラスブール欧州理事会に集まり、避けられない成り行きを制御しようとした。ヨーロッパ理事会はドイツ統一を支持したが、現在の国境を尊重することとドイツ国民の自由な決定を尊重することを求めた。また理事会は同時にドイツ統一によってヨーロッパ統合が遅れてはならないことも強調した。とりわけパリはコール首相に経済通貨同盟の政府間会議の開催を強く求めた。そしてボンは原則を受入れ、統一通貨の実現をも視野に入れなくてはならなくなったが、これはドイツ国民を不安にするものでもあった。しかし、コールはなんの収穫もなく戻ったわけではない。ドイツ統一と同時に、コールはソヴィエトブロックの消滅という新しい状況の中で、通貨統合と政治統合を結びつけるのが望ましいということの関係各国に認めさせることに成功した。1990年春、独仏両国は、統合を深化させ、ナショナリズムが再び活性化するのを妨げるためにも政治同盟が重要であることを強調した。ミッテランとコールは、何よりも必要なのはヨーロッパ連合の拡大であることを明確に示した。二人の政治家は政治同盟に関する政府間会議を、経済通貨同盟に関する政府間会議に平行して開催することを提唱した。ダブリン欧州理事会で承認されて、この政治同盟に関する政府間会議は1990年12月に経済通貨同盟に関する政府間会議と同時に開催された。ヨーロッパ経済共同体の様相は変化することになった¹²。

1990年10月3日、ドイツ再統一からヨーロッパ経済共同体は実際に旧東ドイツを吸収した。そ

11 こうした問題については、Marie-Thérèse, BITSCH, *Histoire de la construction européenne*, Bruxelles, Complexe, 2005 et de Pierre GERBET, *La construction de l'Europe*, Paris, Imprimerie Nationale, 1994による総括を参照。また、Pierre GERBET, Françoise de La SERRE, Gérard NAFILYAN, (dir.), *L'Union politique de l'Europe. Jalons et Textes*, Paris, La Documentation française, 1998 ; Bino OLIVI, *L'Europe difficile. Histoire politique de la Communauté européenne*, Paris, Gallimard, 1998を参照。

12 Hans STARK, *Kohl, l'Allemagne et l'Europe. La politique d'intégration européenne de la République fédérale, 1982-1998*, Paris, L'Harmattan, 2004 ; Tilo SCHABERT, *Mitterrand et la réunification allemande. Une histoire secrète (1981-1995)*, Paris, GRASSET, 2005 ; Renata FRITSCH-BOURNAZEL, *L'Allemagne unie dans la nouvelle Europe*, Bruxelles, Complexe, 1991 ; Laurent COHEN-TANUGI, *L'Europe en danger*, Paris, Fayard, 1992を参照。

こにはなんの交渉も条約も存在していない。旧東ドイツの領域にも直ちに共同体のルールが適用されるとみなされたが、しかし経済的に弱い分野については特例を認め3年間特別な補助金をあたえた。その総額は同期間の共同体の経常的な支出の20%に及んだ。こうした経緯の中ドイツの影響力は増大し、ヨーロッパ議会におけるドイツの代議員数は81人から99人に増えた。ドイツと他のヨーロッパの大国の間でヨーロッパの制度内の平等がはじめて失われた。かつての人民民主主義諸国の独立の回復、ソビエト連邦の崩壊、1991年からのバルト諸国の独立によって、「ヨーロッパの構造」を考え直さざるを得なくなる。ヨーロッパ経済共同体はあらかじめ深化することなくこうした諸国をすべて吸収できるのだろうか。この問いに対する答えが否であったとすれば、どのくらいの期間東ヨーロッパ諸国を待たせればよいのか。移行をどのようにして、どのように協力してゆけばよいのか。まして、すべての「西」ヨーロッパ諸国もまだ共同体に加盟はしていないのである。パン・ヨーロッパの組織化と共同体の構造を深化させるプロセスを立て直そうとすることは、当面の諸問題に対応するための反応だと見ることができる。

代表たちはまずヨーロッパ安全保障協力会議を基盤とした。首脳会議でパリにあつまった各国首脳は1990年11月に新たなヨーロッパのためのパリ憲章を採択した。この憲章は民主的制度と、民族・文化・宗教の多様性を保護することの必要性をうたっている。さらに憲章は、経済的自由を社会経済的秩序の基礎とする。そして最後に、憲章は紛争解決の手段として実力に訴えることを非難する。組織が整備され、二年ごとに首脳会議が開かれ、各国外相が会合を持つ。中央ヨーロッパの都市に三つの機関が設置された。プラハに政治協力事務局、ワルシャワに自由選挙管理局、ウィーンに紛争予防センターである。ヨーロッパ安全保障協力会議の代表会議は毎年異なった都市で開催される。ユーゴスラヴィア危機は会議がヨーロッパの安全を保障することが容易ではないことを明らかにした。1994年12月のブダペスト首脳会議以来、ヨーロッパ安全保障会議はヨーロッパ安全保障機構に変わったが、中央ヨーロッパ諸国が北大西洋条約機構に加盟したいとするのを妨げることはできなかった¹³。政治的次元では、ヨーロッパ審議会がヨーロッパ経済共同体の待合室たるにより適しているように思われる。ストラスブールのヨーロッパ審議会は現実の議論の枠組みを提供し、東ヨーロッパの新加盟国が、1949年以来審議会の採択してきた条約に徐々に近づくための法規範と制度的機構を作るように促すことができる。とりわけ、人権の領域では審議会の成果はもっとも大きく感じられる。

しかし、共同体が最終的にヨーロッパのすべての国を受入れ、ヨーロッパ連合を実現したと言えるためには、力を高め、ある深化と政治的構想をとおして、国際社会で存在感を示す必要がある。これに関して、印象的なのは、マーストリヒト条約からニース条約までの十年ほどの間に何

13 Victor-Yves GHEBALI, *L'OSCE dans l'Europe post-communiste, 1990-1996. Vers une identité paneuropéenne de sécurité*, Bruxelles, Bruylant, 1996 ; Eric REMACLE, *La PESC, l'UEO et la CIG*, Bruxelles, Institut d'études européennes, 1996.

十年も前から唱えられていた目的を実現させるという点で大きな前進があったことである。マーストリヒト条約がヨーロッパ統合について質的な飛躍をしたことは否定できない。以後、共同体は経済的な枠組みを超えて、ヨーロッパ連合条約を通して内政外政に関わるようになる。条約にいられている目的はこの統合への意思をはっきりと確認している。

内部に境界を持たない空間を創造することによって均衡のとれた持続的な社会経済的発展を促進すること、最終的には統一通貨を含む経済金融連合を確立し社会経済的一体性を強化すること、国際社会において断固として一致した意思を示し司法や内政問題においても緊密な協力を発展させること、共同体として獲得したものを維持発展させる意思を示すこと、つまり構成国全体を結びつける権利義務の共通の基盤を揺るがせることの無いこと。

かくして、問題は12カ国が同質的な統一体を作ることとなった。この点から興味深いことはヨーロッパ連合の領域において共通市民権を確立することである。同時に経済通貨同盟のかたわらで新しい領域が共通の政策目標になる。巨大な内部市場の実現はヨーロッパ自由貿易連合加盟国に共同体の影響を与えずにはすまない。ヨーロッパ自由貿易連合との交渉は1989年にはじまり、1992年5月にヨーロッパ経済圏が作られ、関税同盟無しに生産物が自由に流通する圏域を作り上げた。ヨーロッパ経済共同体とヨーロッパ自由貿易連合が接近したためにオーストリア、スウェーデン、フィンランド、ノルウェイの4カ国が共同体への加盟を申請した。1992年6月のリスボン・ヨーロッパ理事会が求めたように、新しい加盟国は当然ヨーロッパ連合条約を尊重し共同体が獲得したものを尊重しなくてはならない。しかし、マーストリヒト条約批准時に広がっていたユーロペシズムの雰囲気とユーゴ危機のために、新加盟国は微妙な問題について重要な特例が認められた。12カ国は、この拡大を失敗させたくはなかった。しかしこれは、ノルウェイ国民が再びヨーロッパ連合加盟を拒否することを防ぐことはできなかった。これ以後、拡大と進化のプロセスを追っていくのは15カ国ということになる。ヨーロッパ連合は、この時、スイス・ノルウェイといくつかのごく小さな国を除いて、西ヨーロッパ全体をカバーするブロックとなった。

この拡大の第4段階とその後の段階を視野に入れて、完成途上にあった巨大市場としての12カ国は、ヨーロッパの政治的統一のために1970年代以来しばしば提起されてきた提案のうちの一つ、経済通貨連合の創造というプロセスを動かし始めた。1989年6月のマドリッドのヨーロッパ理事会で始められたプロセスは三つの段階で展開していく。かくして、徐々に資本の自由な流通から、経済通貨政策における協力関係の強化、マーストリヒト条約で定めた基準による協同に移っていく。最後の段階では、国民国家やヨーロッパ共同体の他の制度から独立したヨーロッパ中央銀行が設置され、中央銀行は、1997年6月にアムステルダムで採択された安定成長協定の遵守を監視する。こうした装置ができたことで、2002年1月1日の通貨統合が可能となる。もっとも「ユー

口の国」は15カ国のうちの12カ国にとどまる（イギリス、スウェーデン、デンマークは除かれる）。通貨統合以後は、この統一通貨を採用した国は独立した財政金融策をとることはきわめて難しくなる。統合の深化はまた制度的改革を通じても行われる。マーストリヒトからニースまでのおよそ10年間に、多くの政府間会議によって中央ヨーロッパ東ヨーロッパの国々を受け入れるのに必要な構造がヨーロッパ連合に備えられた。この1992年のマーストリヒト条約についての議論や改良点のうち何を維持すべきか。ヨーロッパ連合諸国はヨーロッパ議会の権限拡大には合意している。ヨーロッパ議会は次第に共同立法機関となってきている。あるテーマについてより迅速に進めようとする国にとっては協力関係の強化が期待される：共通外交安全政策は共同戦略や高級代表制を充実させてきた。西ヨーロッパ連合は緊密に連携してこれを実現しようとしてきた。地中海諸国の南の周辺部や旧ソ連諸国とのよき隣人政策が実施されてきた。さらに、入国管理に関する法的政治的活動が共同体の権限に属することを付け加えれば、こうした諸制度にあらわれている深化への意思はヨーロッパ諸国間の連合をより密接にしているといえることができるだろう。マーストリヒト条約以来計画は徐々に明確になってきている。ヨーロッパ連合はよりいっそう統合された（連邦的？）連合体になり、共通の価値観に基づき、最終的には共通の外交政策を展開し、周辺地域と良き隣人政策を展開している。リスボン戦略によって、この地域は成長発展と、その地域の社会保障を最大限確保することを使命とすることになる。この計画は、ヨーロッパを一つの国、国際政治のアクターにし、地域統合のモデルであると同時に人権保障のモデルにすることが可能になる。

この計画は旧人民民主主義諸国と地中海の島国の加盟によって完全にヨーロッパ的なものとなるだろう。しかし、1990年代初めから考えられているこうした諸国の加盟は（1993年6月のコペンハーゲン・ヨーロッパ理事会、1994年エッセン・ヨーロッパ理事会）はこの計画自体を弱体化させる可能性はないだろうか。2004年に10カ国が加盟し、2007年にルーマニアとブルガリアの加盟したことは政治連合について根本的な問題を提起した。共に生きようとする意思は27カ国でも12カ国の時や15カ国の時と同じように強力なのだろうか。成長段階の格差を考慮に入れて、ヨーロッパのさまざまな構成国の連帯政策をどのように考えていけばよいのか。1957年以来続いてきた共同体の拡大は、最後の拡大をし、さらに新しい加盟希望国があらわれ、一定の境界線を設けるのか、無限に拡張してゆくのかという問題を提起することになった（トルコの加盟問題、ロシアや旧ソ連圏諸国との関係）。21世紀初めより、パン・ヨーロッパの構造という問題が、ヨーロッパ構築の前面に出てきた。また、ニース条約からヨーロッパ連合憲法条約批准の失敗まで、ヨーロッパの世論が、自分たちがよくわからない草案に対する敵意をあまり口にするのではないが、不安に思っていることは認めざるを得ない。問題は依然として、ヨーロッパ化と国民国家の枠組みの関係である。この問いには答えなくては、現在の幻滅が続く恐れがある。

ヨーロッパ統合の半世紀の中で深化と拡大の問題はさまざまに展開してきた。一般的に言って、拡大は常に深化の前にやってきた。どこかの国を吸収することは地理的固まりを受け入れるよりは簡単に実現するが、だからといって発展段階の違い、国益、地政学的考慮を無視するわけにはいかない。10カ国が新たに加盟し、さらにその後2カ国が2007年に加盟したことで、ヨーロッパ連合の構造は大きく変わった。過去の動機や推進力は、現在では意味をもたなくなった。20世紀末までは、国家的アイデンティティーとヨーロッパとしてのアイデンティティーとの関係が刺激となって統合が前進してきた。しかし、同様にこの関係はいまや推進力とはならない。ヨーロッパ政府はいまの新しい構造に適応していない。どんなリーダーシップが必要なのかという問題には現在のところ答えはない。どんな制度が？どんな政治的経過が？どんな民主的コントロールが？ジャン＝ルイ・ブールランジェの言葉を借りれば、われわれはヨーロッパ連合が二つの構想の間で躊躇している時期にいる。「制度的政治的協働を創造してヨーロッパが共同で影響力を増大させてゆくことが問題なのか、あるいは潜在的な敵との敵対関係を和らげてゆくことが問題なのか？」その答えによって、構造も変わってくるし、地理的範囲も異なって来るであろう。